



RÉUNION CE du 26 05 2016

Programmation moteur/jour Mois de Juin

C8/C9 = 13
C10/C11/C13 = 183
C16 = 18
TOTAL = 214

PR / CKD (Tous types) Mois juin

Arbres à cames : 846
Vilebrequins : 312
Culasses : 330
Bielles : 844
Blocs : 234

F N A

Blocs = 598
Bielles = 104
Culasses = 400
Vilebrequins = 499
Arbres à cames = 442

MOTEURS EXPÉDIÉS En avril : 3 761

PRÉVISIONS VOLUMES CLIENTS

Mai : 3 765
Juin : 3 883
Juillet : 4 127

**VOLUME TOTAL
ANNUEL 2016 :**
17 626 moteurs
à fin mai

INFORMATIONS DIRECTION

Containers : Suite au blocage des ports de Marseille et du nord de la France, 4 containers provenant de chine et d'Amérique sont bloqués.

Heures supplémentaires : Afin de permettre de produire des pièces de rechange, des heures supplémentaires seront effectuées sur la base du volontariat sur le mois de juin aux arbres à cames et sur les mois de juin et juillet aux culasses.

Postes à pourvoir : Recherche de candidatures, en interne, pour un poste de spécialiste qualité. Il sera fait appel à des candidatures externes pour rechercher un ingénieur en logistique.

Avis/Consultation du CICE : La Direction va percevoir, pour l'année 2016, 1 900 000 €uros qui seront investis essentiellement dans l'efficacité des lignes.

La CGT a rappelé que le Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi a permis à l'entreprise de percevoir 6,5 millions d'€uros depuis 2014 sans aucune création d'emploi... bien au contraire, puisque les effectifs ont baissé ! De plus, l'impact du CICE a augmenté la robotisation du site en supprimant 34 emplois. La CGT a donné un avis défavorable sur le CICE 2016 en rajoutant que le CICE peut permettre d'investir dans des formations...en dehors du WCM.

GMC (Mutuelle) : Une réunion extraordinaire du CCE se déroulera le 7 juin.

Logehab : Une permanence logehab est assurée ce jour de 12h et 15h. Les salariés pourront se présenter en dehors de leur temps de travail.

Journée de solidarité : Une réunion est programmée le 16 juin afin de définir les modalités de façon permanente pour la journée de solidarité.

Ligne short : Installation de 2 systèmes de manipulation sous-blocs pour la ligne short « Main line ».

Transport spéciaux : Le coût s'élève à 4 253 €uros en avril soit un montant total annuel à 39 814 €uros à charge de l'Etablissement.

Intérimaires :

Dans quelles agences, les salariés intérimaires ont été recrutés ?

Rép. Direction : « Les 30 salariés intérimaires ont été recrutés dans les agences de Manpower, Adecco et Gi Group. De plus, 1 salarié intérimaire a été recruté à la logistique pour un remplacement maladie, 1 autre au service médical et 1 au service des Ressources Humaines jusqu'à fin juillet. »

Réunion du 17/05/2016 :

Suite à notre absence pour fait de grève lors de la réunion du 17 mai 2016, pouvez-vous nous donner des informations sur le ou les points abordés ?

Rép. Direction : « Cette réunion concernait un prêt de personnel sur la base du volontariat permettant à 8 salariés de Bourbon-Lancy de travailler sur le site de Garchizy du 23 mai au 30 juin. Finalement, 6 salariés de Bourbon-Lancy (3 de l'usinage et 3 du montage) se sont portés volontaires en sachant que ce prêt pourra être renouvelé jusqu'à fin juillet. »

Volumes :

Suite à l'annulation de 1600 moteurs sur le 2^{ème} semestre, nous vous demandons de nous communiquer le nombre de moteurs par variante. Quelles seront les conséquences, éventuelles, sur le 2^{ème} semestre suite à l'annulation de ces moteurs ?

Rép. Direction : « 80 % des moteurs annulés proviennent du C11. A ce jour, 4 jours de chômage sont prévus en décembre. La conséquence de cette annulation de commande est de rajouter 1 jour de chômage supplémentaire qui serait positionné le 19 décembre. »

Est-il envisagé un prêt de personnel sur le site d'Annonay ?

Rép. Direction : « Non car cela coûterait trop cher. »

Journées de grève :

Pouvez-vous nous communiquer le nombre de grévistes sur l'établissement pour les journées suivantes : 28 avril ; 12,17 et 19 mai 2016 ?

Rép. Direction : « 28 avril : 4,7 % - 12 mai : 2.7 % - 17 mai : 1.7 % - 19 mai : 3.2 %. »

Mail CGT :

Avez-vous une réponse à nous transmettre suite à notre mail du 27 avril 2016 concernant les augmentations qui seront octroyées pour les salariés titulaires d'un contrat de professionnalisation ?

Rép. Direction : « Les salariés titulaires d'un contrat de professionnalisation ne percevront pas les augmentations qui ont été définies lors des négociations salariales. »

Travail au mois d'août :

Combien de salariés vont travailler pendant la période des congés payés ?

Rép. Direction : « Le nombre de salariés sera défini en fonction des travaux à réaliser en août. »

Avez-vous fait appel en priorité à des volontaires conformément à l'accord sur l'aménagement du temps de travail ?

Rép. Direction : « Oui. »

Nous demandons que les salariés définissent la prise de leurs congés payés.

Rép. Direction : « Les congés payés sont fixés par l'employeur. La planification des congés pour les salariés de la maintenance et de la finance est effectuée du 1^{er} mai au 31 octobre. Toutefois, les cas particuliers pourront être étudiés par la Direction si les dates de congés ne conviennent pas aux salariés. »

Quels seront les grands chantiers qui seront réalisés pendant cette période

Rép. Direction : « La liste des travaux sera réalisée en juin. »

Team-Leader:

Pouvez-vous nous confirmer que les évaluations pour être Team-Leader concernent exclusivement les salariés qui sont Team-Expert ?

Rép. Direction : « Ces évaluations concernent uniquement les team-expert qui sont nommés en tant que tels. Actuellement, sur 68 team-expert, 48 ont reçu un courrier pour une évaluation. Les autres team-expert recevront un courrier au cours de cette année. »

Pouvez-vous nous transmettre la liste des salariés qui vont passer ces évaluations ?

Rép. Direction : « Cela n'est pas prévu mais néanmoins cette liste comporte 48 salariés. »

Protection auditives moulées :

Suite à la récente campagne sur les protections auditives moulées, combien de salariés ont souhaité en bénéficier ? A quelle date est-il prévu de les distribuer ?

Rép. Direction : « 169 salariés ont demandé des protections auditives moulées, la prise d'empreintes est prévue en juillet et la dotation en septembre 2016. »

Heures supplémentaires :

Suite à notre question posée lors du CE du mois d'avril, nous vous demandons de nous indiquer pour quels motifs des heures supplémentaires ont été effectuées le dimanche 10 avril 2016 ? (Nombres de salariés, horaires, etc...)

Rép. Direction : « Dans le cadre du WCM, 4 salariés sont venus préparer une zone derrière la machine à laver des blocs. Toutefois, nous vous donnerons plus d'informations lors de la rédaction du procès-verbal. »